



## Conseil de Quartier Saint-Andoche 27 août 2009 Salle du Parc Fleuri

Présentation des personnes présentes et de l'ordre du jour de la soirée par Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun.

***Situation sur les relations avec la commune associée :*** une consultation de l'ensemble de la population Autun Saint Pantaléon aura lieu le 4 octobre

1) *Dans un souci de rassemblement* pour contrer une procédure de séparation lancée par Saint Pantaléon qui aurait des conséquences importantes immédiates en terme fiscal pour ses habitants (Charges PRU, gendarmerie, caserne des pompiers) et à moyen terme pour AUTUN en matière de service public (Etude Ecofinance et étude KPMG). Le rassemblement des 2 communes permettrait des économies d'échelle grâce à la mutualisation, donc une baisse des impôts et ceci en conservant, voire en développant les services existants. Il permettrait par ailleurs d'augmenter les recettes en provenance des différents partenaires et notamment les dotations de l'Etat.

2) *Dans un souci d'efficacité* grâce à l'union des forces des uns et des autres.

3) *Dans un souci de justice* et dans l'objectif de sortir d'un statut qui ne donne satisfaction à personne (Pas de reconnaissance des élus de St Pantaléon). Le rassemblement permettrait aux habitants de Saint Pantaléon de décider qui va gérer l'agglomération Autun, St Pantaléon au même titre que les habitants d'Autun.

Les tensions actuelles en cas de défusion ne feraient que s'accroître et même aller au-delà de l'agglomération en polluant le débat au sein de la communauté de commune qui serait alors fragilisée.

Il s'agira d'une procédure démocratique consultative, fondamentale pour l'avenir de l'agglomération. Si le oui l'emporte, la consultation (Simple avis) permettra de lancer une procédure de regroupement des 2 communes Autun/Saint Pantaléon.

La crédibilité du territoire est remise en cause à l'extérieur du fait de la situation existante.

Ces élections se déroulent selon la même procédure que les autres élections : vote à bulletin secret.

Une réflexion sur une nouvelle organisation territoriale et notamment sur certains regroupements de communes est en cours au niveau de l'Etat.

Il est important que la participation soit forte lors de la consultation.

Dans l'hypothèse d'un oui majoritaire, il n'y aura pas d'élections. La situation serait régularisée aux prochaines élections en 2014.

La décision du nom de la nouvelle commune en cas de regroupement serait décidée par le préfet. La proposition du Maire serait Autun Saint Pantaléon.

La voie de contournement interzone est placée en priorité 3 par le département. Une recherche de financements est en cours. Elle pourrait voir le jour à moyen terme. Une séparation des 2 communes poserait nécessairement des problèmes pour cette réalisation.

Les travaux du centre social de Saint Andoche commenceront en 2010. Compte tenu de la physionomie des lieux, il n'y aura pas de repas du soir mais il pourra y avoir des locations dans la journée, mariages etc.

**Présentation de l'association ACOR** et de ses objectifs. L'association est composée d'habitants des 2 communes et de toutes tendances politique. 2 réunions sont prévues Autun : 15 septembre, Saint Pantaléon : 30 septembre.

### ***Problèmes évoqués par les riverains***

Le maire a demandé d'engager une procédure d'expulsion pour 3 familles du quartier qui posent problème. Il souhaite que la procédure soit rapide.

Problème des mini motos utilisées au lac du vallon par des mineurs. La gendarmerie s'est déplacée mais n'est pas intervenue en raison de l'âge des jeunes.

Nombreuses dégradations sur des véhicules. Rodéos dans le quartier. *Une réunion de la cellule de veille est prévue lundi. La gendarmerie sera sollicitée.*

Problèmes de bruit avec les oiseaux. *Une opération étourneaux sera réalisée. Il faudrait élaguer les arbres (Problème OPAC, notamment les tilleuls).*

Problème du stationnement sur les trottoirs. *De nombreux PV ont été mis en ville. Une commission de circulation doit se réunir prochainement à ce sujet.*

La rue Monseigneur Villar a été mise en sens unique et cette décision pose des problèmes aux riverains. *La logique est de libérer des places de parking.*

A la guinguette, problèmes de pollution très importants malgré des interventions régulières de la gendarmerie. *Le Maire prendra rendez vous avec le nouveau procureur à ce sujet car malgré les nombreux courriers, rien n'a été fait.*

La promenade Montmereau n'est toujours pas faite

*Le chemin sur le Boulevard Mac Mahon, Résistants fusillés sera réalisé dans les années qui viennent.*

Problème de trottoir devant la boulangerie Saint Andoche.

Saleté entre bâtiment L et M. *L'OPAC a commencé les travaux d'entretien.*

Le hall du 4 Rue Saint-Exupéry n'est pas nettoyé depuis 15 jours, les feuilles ne sont pas ramassées. *La sécheresse actuelle est certainement la cause de chutes précoces*

Les troènes devant les pompiers ne permettent plus le passage. Nécessité de les tailler.

La rue Georges Leyton doit être nettoyée.

L'OPAC doit couper les 3 peupliers en haut du foyer des jeunes travailleurs.

Les poubelles installées devant la voie de chemin de fer sont utilisées par des personnes extérieures au lotissement. *La CCA sera informée*

Au 4 impasse Chaumont, nuisances sonores la nuit, feux etc... par une famille. *L'impasse Chaumont fait l'objet d'une étude de réfection, mais les travaux sont liés à de nombreux problèmes connexes de réseaux.*

Eclairage rue du Morvan semble insuffisant. Les remparts sont souvent dans le noir.

*De nombreux actes de vandalismes sont commis sur le territoire communal.*

Vols dans l'ancien bâtiment du CFA. Les voleurs ont été pris, Le hall de l'agriculture va devenir centre technique et lieu de stockage unique.

Nombreux trafics près du CFA (Voitures immatriculées dans le Rhône de marque BMW et Mercedes).

Problème au Gros Chêne de chute de terre. La mise en place de bordures pourrait régler le problème.

L'état civil sera à nouveau transcrit sur le journal de Saône et Loire.